



Association Centre de Loisirs et Culture d'Egley



Assemblée générale

Présentation du rapport financier - Compte de résultat de l'exercice 2024-2025

Les charges de l'exercice 2024/2025 s'élèvent à 185 766 €, soit une hausse par rapport à l'exercice précédent (168 852 €), représentant une augmentation de **16 914 €**.

Cette hausse de 16 914 € s'explique principalement par deux facteurs :

- Départ en retraite d'une secrétaire : une période de transition a été mise en place avec un binôme pendant deux mois pour assurer la passation des activités.
- Arrêt maladie de la deuxième secrétaire : un remplacement a été nécessaire, entraînant le versement d'heures complémentaires.

Ces situations ont généré un surcoût, notamment 13 500 € liés aux indemnités de départ en retraite et aux heures complémentaires.

Augmentation du coût du prestataire en dessin : Cette hausse est liée à l'instauration de cours supplémentaires, entraînant une augmentation du volume d'heures facturées.

(2023/2024 : 7 030 € ; 2024/2025 : 9 555 €), soit 2 525 € en plus.

Cette année, des achats ont été réalisés pour les différentes représentations (danse, théâtre, musique, etc.) pour un montant de 1 400 €, ce qui impacte les produits enregistrés à hauteur de 7 900 €.

Les produits s'élèvent à 169 525 €, dont 82 318 € de cotisations et d'adhésions ; les recettes des manifestations sont de 7 900 €.

Le montant de 77 000 €, dans le compte de résultat synthétique, concerne les subventions d'exploitation versées par la commune.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 17 €, ceci représente un chèque de remboursement non encaissé par l'adhérent (2024).

Les produits financiers de 2 290 € représentent les intérêts sur le livret et le compte triplex au Crédit Mutuel.

Le compte de résultat de l'exercice écoulé génère une perte de 16 471 €, en très forte hausse par rapport à 2023/2024 (- 2 878 €, soit une différence de 13 593 €).



Association Centre de Loisirs et Culture d'Egly



Budget prévisionnel 2025-2026

Ajustement des postes budgétaires

- Le poste rémunération du personnel a été ajusté avec les salaires versés au mois d'Octobre et valorisé avec l'augmentation des points d'ancienneté.
- Les autres postes ont été actualisés en fonction des résultats de l'exercice écoulé et des prévisions pour l'année à venir.

Évolution du nombre d'adhérents

- Année 2025/2026 : **382 adhérents**
- Année 2024/2025 : **375 adhérents**
→ Soit une augmentation de **7 adhérents**.

À noter : certains adhérents ne se réinscrivent pas après le lycée, leur emploi du temps ne leur permettant pas de suivre des cours au CLCE.

Le montant de la subvention municipale pour les postes « activités » et « secrétariat » a été revu à la hausse par rapport aux années précédentes. Cette demande d'augmentation se justifie par le fait que la subvention n'a pas été réévaluée depuis **2014**, malgré l'évolution des coûts et des besoins.